

Bienvenue à l'Assomption

Madame, Monsieur,

Pour bien préparer la rentrée 2024, nous vous transmettons quelques informations.

Nous vous remercions de bien vouloir noter ces éléments et nous souhaitons à chacun de bonnes vacances.

M Philippe MERCIER,
Chef d'établissement,

Mr Mickaël RICHARD
Directeur-Adjoint du lycée

Mr Philippe OLLIVIER
Responsable Pédagogique des terminales

Accueil et visite pour les nouveaux élèves venant de l'extérieur – Lundi 2 septembre

- 14h00 : rendez-vous devant l'auditorium.

Rentrée : Mardi 3 septembre

- 9h30 : accueil à l'auditorium
- 10h15 - 11h45 : par classe avec les professeurs principaux et professeurs référents
- 12h --14h : Intégration pour les Terminales (prévoir une tenue de sport et un pique-nique sauf les internes)
- 14h-17h40 : Les cours débuteront conformément aux emplois du temps.

Rentrée Internat Filles

- Les internes pourront accéder à leur chambre le vendredi 30 août entre 17h et 19h.

Réunion d'informations aux parents : lundi 16 septembre de 18h30 à 20h à l'auditorium

Vous pouvez vous garer sur la cour des élèves pour les réunions parents

Fournitures scolaires en Terminale :

Nous ne fournissons pas de liste. Chaque élève utilise ce qu'il préfère (classeurs ou cahiers.....). Nous vous conseillons de ne pas attendre la rentrée pour faire vos achats.

Séjour pour les Terminales en section européenne :

Un voyage sera organisé dans l'année qui nécessite un passeport pour les élèves de section européenne. Merci de faire les démarches nécessaires dès maintenant si votre enfant n'en a pas ou si la date de validité s'arrête en **septembre 2025**.

Manuels scolaires de TERMINALE:

Le Conseil Régional a souhaité la gratuité des manuels scolaires du lycée. La distribution des livres aux futurs élèves de Terminale sera organisée par l'établissement, aidé de l'APEL, le jour de la rentrée.

Pour les nouvelles familles arrivant à l'Assomption : une caution de 100 euros sera prélevée en 10 fois sur la facture de l'année de terminale et remboursée au départ définitif de l'élève.

Pour les familles déjà à l'Assomption, le prélèvement a déjà eu lieu à l'arrivée de l'élève en Seconde ou Première.

Au moment de la reprise des manuels, s'il manque un manuel ou s'il est trop dégradé, il sera facturé du montant du livre neuf pour le renouveler.

Les manuels papier ne sont pas distribués aux élèves qui choisissent de les avoir en format numérique (cf. circulaire jointe)

Informations administratives

- **Transports Scolaires**

Rennes-Métropole

Pour les élèves ayant une carte "korrigo", vous pouvez aller sur le site STAR pour recharger votre carte pour la rentrée. Pour les nouveaux élèves arrivant sur Rennes, s'adresser à la STAR.

Conseil Régional (hors Rennes Métropole) à faire avant le 17 juillet 2024

Demande de carte de transport ou renouvellement : Inscription en ligne sur le site www.breizhgo.bzh

- **Bourses en lycée (Nouveauté 24-25)**

La demande de bourses pour l'année de Terminale se fera à la rentrée de septembre (même pour les familles déjà boursières en 2023-2024). Les informations seront communiquées aux familles sur Ecole Directe.

- **Assurance**

L'Etablissement est assuré au niveau de sa Responsabilité Civile, mais aussi pour tous les élèves dans le cadre d'une garantie Individuelle Accident. Tout sinistre corporel lié à l'Ecole doit être déclaré sous 48 heures à l'établissement scolaire qui possède des pré-formulaires de déclarations d'accident et qui se charge de les transmettre à son assureur par Internet. Cette déclaration doit être signée par le personnel de l'Etablissement ayant fait le constat d'accident. Cette assurance ne vous est pas facturée.

- **Comptabilité – Gestion**

Sauf avis contraire explicite dans une circulaire de l'établissement, tous les chèques sont à libeller à l'ordre de « OGEC Assomption ».

- **ECOLE DIRECTE**

Le site Ecole Directe est l'interface entre l'Assomption et vous : informations, documents, factures, notes... Un code d'accès est attribué à chaque famille. Les élèves ont un autre code et n'accèdent pas aux mêmes documents. **Les familles et les élèves doivent conserver le code d'accès des années précédentes.** Les nouvelles familles arrivant dans l'établissement le recevront par courrier, courant septembre. Les nouveaux élèves recevront un code le jour de la rentrée.

FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT
du vendredi 12 juillet (soir) au lundi 19 août 2024 (matin)